

Dépôt des amendements au Projet de recommandation concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

Lieu: à côté du secrétariat CTEI (derrière la salle XVIII)

Jour	Heure	Parties du Projet de recommandation
mardi 2 juin 2015	16:30 – 17:30	I. Objectifs et champ d'application (paragraphe 1-6); II. Principes directeurs (paragraphe 7); III. Cadres juridique et politique (paragraphe 8-13).
mercredi 3 juin 2015	14:00 – 15:00	IV. Politiques de l'emploi (paragraphe 14-15); V. Droits et protection sociale (paragraphe 16-22) ; VI. Mesures incitatives, conformité et mise en application (paragraphe 23-30).
jeudi 4 juin 2015	14:00 – 15:00	VII. Liberté d'association, dialogue social et rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs (paragraphe 31-35); VIII. Collecte des données et suivi (paragraphe 36-37); IX. Mise en œuvre (paragraphe 38-42);
vendredi 5 juin 2015	16:00 – 17:00	Préambule. Annexe.